



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 15357

Numéro SIREN : 478 343 080

Nom ou dénomination : 118 218 LE NUMERO

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2014 sous le numéro de dépôt 115728

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 12-12-2014

N° DE DEPOT : 2014R115728

N° GESTION : 2004B15357

N° SIREN : 478343080

DENOMINATION : 118 218 LE NUMERO

ADRESSE : 12 rue d'Amsterdam 75009 Paris

DATE D'ACTE : 02-12-2014

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement(s) d'administrateur(s)

118 218 LE NUMERO
Société par actions simplifiée
Au capital de 37.000 euros
Siège social : 12, rue d'Amsterdam
75009 Paris

478 343 080 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES PRISES PAR ACTE
SOUS SEING PRIVE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 2 DECEMBRE 2014**

PREMIERE RESOLUTION

*(Constatation de la démission de Madame Béatrice BIHR
de son mandat d'administrateur de la Société)*

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du Président, prend acte de la démission de Madame Béatrice BIHR de son mandat d'administrateur de la Société avec effet à compter du 30 septembre 2014.

L'associé unique remercie Madame Béatrice BIHR pour les services rendus à la Société dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouvel administrateur de la Société)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du Président, décide de nommer Madame Esther TEIXEIRA en qualité de nouvel administrateur de la Société avec effet à compter de ce jour, pour une durée de six (6) ans prenant fin à l'issue de la réunion de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Madame Esther TEIXEIRA a déclaré par avance accepter les fonctions qui lui sont confiées et n'être l'objet d'aucune incapacité, incompatibilité ou sanction susceptible de lui en interdire l'exercice.